



**Lettre
d'information de
l'Amicale
des Chefs
d'Etablissement
de La Poste**



n° 80

SPECIAL RETRAITÉS

**LES CHEFS D'ETABLISSEMENT
RETRAITES AU CONGRES
DE ROQUEBRUNE :**



Des retraités attentifs

Du 1er au 4 mai 2005, l'Amicale des Chefs d'Etablissement de La Poste s'est réunie en congrès à Roquebrune. Une manifestation unitaire puisqu'elle rassemblait actifs, qu'ils soient du courrier ou du Réseau Grand Public, mais également les retraités.

Une occasion pour la section nationale des retraités de se retrouver en Conseil d'Administration avec la présence des délégués de zone mais également des délégués régionaux.

Ce numéro de Liace Retraités est donc consacré, en grande partie, au déroulement du congrès vu du côté des «anciens».

SOMMAIRE

LE CONGRES DE ROQUEBRUNE

- Le rapport d'activité de la section.... p. 2 et 3
- Les débats internes..... p. 3 et 4
- La considération p. 5
- LA VIE DES DELEGATIONS..... p. 6 et 7
- NECROLOGIE p. 7
- COMITE DE VEILLE p. 8



RAPPORT D'ACTIVITE : LA SOLIDARITE DOIT ETRE LA REGLE

Cela prête toujours à sourire de faire un rapport sur l'activité d'une section de retraités ...et pourtant si vous saviez comme le temps nous manque ...il est vrai que nous avons peut-être plus un train de sénateur que celui d'un chef d'établissement sans cadre ni maîtrise en 2005 !

Alors 2003 / 2005, deux années vite passées avec l'émergence de nombreux dossiers ô combien désagréables !

Et oui, surtout des désagréments pour nous tous : retraités et actifs,

À Ronce les bains, la promesse de la considération ... je n'y reviens pas ! Nous en avons parlé ce matin,

2003, l'année de la canicule et la disparition de nombreux anciens, entre autres notre regretté Gaston dont nos bureaux de CACHAN portent désormais le nom.

Une parenthèse, si vous travaillez le lundi de Pentecôte, envoyez nous les sous directement sinon on en verra rien ...

Le vote de cette loi FILLON portant réforme des retraites et dont les conséquences vont commencer à se faire sentir dès maintenant au niveau des annuités, est une attaque sans précédent à notre statut. C'est également l'année où on prend connaissance de la jurisprudence GRIESMAR, nous en informons et conseillons nos adhérents, certains ont déjà bénéficié de cette jurisprudence, et une action est toujours en cours pour d'autres.

2003, l'année de lancement de notre site Internet conçu par une société spécialisée mais avec le concours principalement de Georges BURLION pour les actifs et de plusieurs retraités. Le suivi et la supervision sont toujours assurés par un des nôtres, Pierre CHATELET.

Une anecdote toute récente : le petit fils de PRUVOST dit Charlemagne a reconnu son grand père sur notre site et nous a envoyé un courrier. Je lui répondrai. Le site est donc visité mais nous aimerions qu'il le soit davantage par nos adhérents

et surtout que les responsables de terrain y mettent plus d'information.

Durant ce mandat qui s'achève, la mise en place d'une commission communication dont vous a parlé Bernard MOREAU et où la aussi plusieurs retraités s'activent, si je peux me permettre cette expression.

En 2004, la section a créé cette superbe plaquette dont vous avez quelques exemplaires dans vos dossiers. Elle est destinée aux chefs d'établissement qui partent en retraite ou en préretraite, afin de maintenir, et si possible augmenter nos effectifs. Sachez que 60 % de la cotisation d'un adhérent retraité va au pot commun et donc bénéficie à tous.

Je profite de cette tribune pour rappeler à tous les présidents de délégation et de département que les représentants des sections nationales font parties intégrantes de vos instances et doivent donc être invités !

Pour ce qui me concerne, j'essaie de répondre aux invitations qui me sont adressées pour les assemblées de délégation, c'est ainsi que j'ai participé, dernièrement, à celles de la DCMC, de l'Est et de l'Ouest.

Plusieurs réunions également en région : BOURGOGNE / FRANCHE COMTE, DELMA, MERLIMONT, dernièrement HAUTERIVES dans la Drôme, la patrie du postier le plus connu du monde, le facteur CHEVAL et son palais !

Nous entretenons également de bonnes relations avec l'ACR de France Télécom et nous nous rencontrons 2 fois l'an au niveau national, Jackie MASSOL, son président, sera là demain après midi et Bernard Moreau représentera l'ACE retraité en juin à ARECHES pour leur AG.

Notre dernière rencontre a porté sur plusieurs points, entre autre la perte de nos avantages en nature, les grades disparus, l'effet Griesmar et les actions en cours et envisageables ...

Nous avons été présents à tous les bureaux nationaux et conseils d'administration pendant ces deux ans et en toute modestie, nous essayons d'apporter notre contribution, notre réflexion voire des idées et un peu de sagesse parfois !

Je le répète souvent, nous sommes totalement solidaires des actifs, les plus nombreux dans cette salle, vous qui traversez une période - ô combien difficile - à l'avenir extrêmement incertain. Mais nous souhaitons aussi et j'insiste, la réciprocité. Ne nous oubliez pas dans toutes vos réunions et pensez également à confier certaines tâches à des retraités, cela se fait au niveau national et ailleurs, c'est sûrement possible un peu partout pour peu qu'on y pense ...

Nous nous impliquons beaucoup dans le fonctionnement de l'amicale, que ce soit au niveau administratif, tenue des fichiers, communication, site Internet etc.

Certains disent même que sans les retraités, l'amicale ne pourrait plus fonctionner ... cela n'est pas gênant et nous semble tellement naturel que nous pouvons continuer si on nous le demande à nouveau pour le prochain mandat.



Marc DAIGNEAU expose son rapport d'activité



Mais la partie politique, mes amis ne nous reviendra jamais, car l'amicale ne serait plus crédible et c'est pourquoi vous devrez encore vous investir à tous les niveaux pour rendre notre association toujours plus vivante, dynamique et reconnue.

Alors c'est vrai que cela demande du temps et de l'investissement personnel mais cela en vaut la peine. Même avec des déceptions parfois, pour ma part je ne l'ai jamais regretté.

Si je peux me permettre un conseil d'ancien, pour tous ceux qui participent à ce congrès de l'amicale, je souhaite que les débats qui vont suivre soient riches, fructueux, courtois et que les prises de position qui devraient être arrêtées soient claires et motivantes pour nous tous afin que la démultiplication se fasse plus aisément et également de façon claire dans les départements.

Pour ce qui concerne plus précisément notre catégorie, le dénigrement devenu aujourd'hui systématique et organisé des fonctionnaires en général et des retraités en particulier, les réformes incessantes de tout poil dans l'entreprise et les remises en cause d'acquis nous irritent singulièrement. La Poste ne s'est pas faite en 2 ans !! Nous avons aussi apporté notre contribution en son temps.

C'est pourquoi, dans cette période, toutes générations confondues d'amicalistes, nous devons nous serrer les coudes, la solidarité doit être la règle ! Les autres valeurs que nous défendons sont aussi heureusement insaisissables par ceux qui manifestement ne les connaissent guère. L'amitié, la convivialité, la tolérance vont prévaloir pendant ce congrès, j'en suis persuadé, sans pour autant nous occulter le travail à faire.

L'amicale doit demeurer une et indivisible, vous pouvez compter sur la loyauté des retraités pour continuer la tâche, vous aider et vous soutenir en toutes circonstances.

Après le débat professionnel qui peut devenir passionnel, cultivons encore et toujours ces valeurs qui nous rassemblent et qui ne subsistent aujourd'hui hélas que trop rarement. Mais pour l'amicale, je reste confiant car cela perdurera grâce à vous !

Marc DAIGNEAU

LES DEBATS INTERNES A LA SECTION DES RETRAITES

Une activité dense pour les Retraités

L'atelier de travail des Retraités s'est activé sur deux après-midi au sein des travaux du Congrès de l'A.C.E., du 2 au 4 mai 2005.

L'actualité nationale

Après un hommage rendu à nos Collègues disparus, nous avons enregistré les démissions du bureau national, pour raisons personnelles, d'Aimé VORAZ, remplacé par J.L. SAUVAGE (qui devient Trésorier adjoint) et André D'HAUDT, remplacé par René HUTTIN en qualité de vérificateur aux comptes.

Les participants à l'élection du nouveau Président national de l'ACE sont désignés selon les statuts.

Il est ensuite proposé le nouveau taux des cotisations des retraités (voir tableau)

Cette modification est adoptée à l'unanimité moins une voix. Marc DAIGNEAU a répondu à plusieurs interrogations en ce qui concerne le pourquoi : l'augmentation des charges habituelles, l'éventualité du déficit des Assemblées Générales et l'incidence sur la trésorerie.

Dernier point de l'après-midi, la suggestion de création d'une section des ex chefs d'établissement qui correspond aux besoins de certains collègues actifs quittant la fonction mais désirant garder un lien avec l'A.C.E. en attente de la mise à la retraite.

Le Président National de la section, Marc DAIGNEAU a retracé son activité faite de nombreux déplacements dans les délégations et régions, de la tenue des bureaux nationaux actifs et retraités dans lesquels il a été amené à traiter les problèmes particuliers et des sujets du moment tels que les incidences de l'arrêt GRIESMAR, celles de la loi FILLON et le dossier des

avantages en nature (carte bleue et abonnement téléphonique) Ce dernier a fait l'objet d'une vaste campagne (à l'aide d'une carte postale destinée à être envoyée au Président de la Poste) à laquelle une forte majorité de nos collègues a participé et qui a eu un effet retentissant.

Mais, pour le moment, sans résultat concret, Marc DAIGNEAU a posé la question, en direct, au Président BAILLY, durant la séance d'ouverture du Congrès (1). Ce dernier a répondu de manière évasive et avec un déplaisir évident en évoquant les possibilités éventuelles offertes par la future banque postale ... ?

Raymond DORE présente ensuite la trésorerie, des comptes qualifiés de parfait, au sein d'un budget conforme au provisionnel. Il reçoit quitus et félicitations des vérificateurs. Les effectifs de la section des retraités sont stables. Les collègues non à jour de leur cotisation en 2005, malgré les rappels, seront radiés début 2006. Désormais les adhérents actifs acquittant leurs cotisations par prélèvement seront intégrés d'office à la section des retraités. Les autres feront l'objet de l'envoi d'un dossier d'accueil qui transitera, désormais, par les délégués départementaux.

L'actualité des délégations

LE TOUR des **Délégations** permet à chaque responsable de décrire son **activité**.

La délégation **EST** ouvre la discussion, honorée d'avoir été choisie pour organiser l'Assemblée Générale 2006 à METABIEF, sous réserve des disponibilités de ce centre. Roland WENDLING décrit le déroulement de sa nouvelle activité :

- L'envoi des cartes de vœux au Président, l'implication des adhérents,
- Le travail dans le recouvrement des cotisations,



- Les réunions régionales ou inter régionales,
 - Les difficultés de recrutement des responsables,
- La région **OUEST** lui succède donnant les résultats positifs et définitifs de l'A.G. de PORNICHET décrits par Rémy CUQUENEL.
- Quelques changements dans l'organisation sont intervenus
 - Le recouvrement des cotisations est satisfaisant,
 - Diverses réunions ont eu lieu souvent sous forme de goûter,
 - Quelques difficultés en ce qui concerne le recrutement, du fait de la méconnaissance des départs en retraite ou en préretraite.

Le délégué de **CENTRE MASSIF CENTRAL**, Georges RIFFARD affiche les mêmes soucis au sein d'une délégation très vaste. Des projets de réunions existent pour la fin d'année.

La délégation **BOURGOGNE RHONE ALPES** intervient pour indiquer sa satisfaction. Jean COTTE précise :

- Les activités sont nombreuses et permanentes
- Le recrutement de responsables se poursuit
- Le retour des cotisations s'effectue dans de bonnes conditions.
- L'animation se poursuit au niveau départemental

La délégation **MEDITERRANEE** intervient ensuite, pilotée par Jean AGULLO pour mettre en valeur des liens qui la lie avec les Collègues actifs et les «cousins» de France Télécom, sauf en Corse. Ils allient plaisir et efficacité, voyages, croisières etc. Les délégués régionaux ne sont pas optimistes eu égard à la disparition des bureaux dans la nouvelle organisation postale.

Les réunions départementales se tiennent malgré des difficultés dues à une participation parfois modeste.

Emile BASSELET confirme la stabilité de la délégation **NORD OUEST** :

- fait part de ses difficultés à établir une relation avec France Télécom ainsi qu'avec les actifs dans certains cas.
- La rentrée des cotisations s'effectue dans de bonnes conditions.
- L'Aisne éprouve des difficultés dues à



Bernard MOREAU, Marc DAIGNEAU, Raymond DORE et Bernard NADEAU (de gauche à droite) ont mené de main de maître cet atelier.

l'absence de section «actifs».

- Par contre le Nord vit une excellente relation actifs-retraités grâce à sa connaissance des mouvements et au travail de Claude BAILLY.

La délégation **MIDI ATLANTIQUE** représentée par J.TARDIFF :

- Se félicite de la tenue de deux réunions et de la forte participation.
- De la collaboration actifs retraités y compris au niveau financier.
- De la progression des assemblées conviviales.

La délégation **d'ILE DE FRANCE** n'a pas eu d'activité débordante. Ceci est du, en partie à la réorganisation parisienne, puis au partage de la délégation entre l'Île de France et la Picardie. Les rapports avec les actifs existent mais restent difficiles.

L'outre mer n'était pas représentée par Damien VIRANIN mais la trésorière de

l'amicale pour ces lointains départements Madame Denise HONORE, elle même retraitée, a bien voulu participer à nos travaux.

Jacky MASSOL, Président de l'A.C.R. (Amicale des Cadres Retraités) de France Télécom met l'accent sur l'excellence de nos relations communes. Etant en fin de mandat, il précise que le futur Président «pressenti» possède le même état d'esprit que le sien. Il ne manque pas d'affirmer le manque de considération des Présidents respectifs des deux exploitants envers ceux et celles qui ont amené ces entreprises à un excellent niveau. Il souhaite que soit pérennisé l'esprit commun entre nos deux amicales (2).

L'atelier s'achève sur ce brillant et profond exposé de l'ami Jacky MASSOL.

Bernard NADEAU

(1) voir page 5
(2) voir page 8

SECTION DES RETRAITES : LES NOUVEAUX TAUX DES COTISATIONS A/C DU 1er JANVIER 2006

Classification	2004/2005	2006/2007
IV-4/IV-2	28,00 €	31,00 €
IV-1/III-3	19,00 €	21,00 €
III-2/II-2	12,00 €	13,00 €
Conjoint d'adhérent décédé et associés	10,00 €	11,00 €



«DE CONSIDÉRATION IL FÛT ENCORE QUESTION»

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage, préconisait Nicolas BOILEAU. Marc DAIGNEAU a fait sienne cette recommandation et l'a illustrée en posant la question ci-dessous au Président Jean-Paul BAILLY. Il est à noter que suite à des embouteillages routiers, le Président n'a pu arriver au congrès à l'heure prévue. Deux seules questions ont pu lui être posées. Une pour les actifs et l'autre (ci-dessous) pour les retraités. Un bel exemple de la considération (la vraie) et de la reconnaissance que porte le Président National Doris STEBIG aux retraités de l'Amicale.

«Lors de notre congrès de RONCE LES BAINS il y a deux ans, je vous posais cette question sur le manque de considération grandissant dans l'entreprise dont vous veniez de prendre la charge : «pensez-vous inverser cette tendance ?» Votre réponse avait été très claire : «oui ! Dans le chantier renouveau social, un groupe réfléchit au respect et considération qui sont des valeurs indispensables et essentielles. Le chantier sur la responsabilisation nouvelle va modifier cette situation.»

Nous avons confiance et nous nous attendions donc à un autre comportement des responsables hiérarchiques vis-à-vis des postiers en général et des chefs d'établissement en particulier, qu'ils soient en activité ou retraités.

Suite à quelques rumeurs annonçant rien de bon pour les retraités, le 10 décembre 2004, je vous faisais parvenir une lettre ouverte pour attirer votre attention sur les conséquences désastreuses qu'aurait la suppression des avantages en nature qui nous étaient consentis jusqu'alors.

Le 30 ou 31 de ce même mois de décembre, une lettre signée par un de vos collaborateurs, Monsieur CAMO, et adressée à tous les retraités de La Poste, faisait l'effet d'une bombe !

Sous prétexte de nouvelles directives comptables, vous nous supprimez, en guise d'étrennes, la gratuité de l'abonnement téléphonique et de la carte bleue. Ce ne sont pas les propositions commerciales faites par Monsieur CAMO qui compenseront le manque à gagner, d'autant que pour beaucoup d'entre nous, nous sommes déjà largement équipés et qu'après étude et comparaison, cela ne nous est pas favorable.

Il semble bien aujourd'hui que France Télécom, dans un but social mais aussi conscient des probables dégâts commerciaux, utilise tous les arguments possibles vis-à-vis des tutelles pour maintenir la gratuité de l'abonnement téléphonique à ses retraités.

Bien que nous ne donnerons aucune consigne en ce sens malgré la demande de certains de nos adhérents et pour éviter des transferts d'avoirs et de domiciliation, que comptez-vous faire, Monsieur le Président, pour nous restituer ces menus avantages ou l'équivalent, pour nous redonner confiance, pour établir une considération qui ne soit pas un vain mot et nous apaiser, et enfin pour éviter que certains d'entre nous, ambassadeurs de La Poste encore aujourd'hui, entendent les sirènes de la concurrence ?»

Marc DAIGNEAU



Marc DAIGNEAU interroge le Président sur la suppression des avantages en nature

A cette question de Marc DAIGNEAU, le Président BAILLY, visiblement ennuyé, a déclaré vouloir essayer de trouver des solutions avec la mise en place de la banque postale.

Selon certaines informations, non confirmées à l'ACE pour l'instant, La Poste **maintiendrait, dans l'immédiat, la gratuité de la carte bleue** pour tous les postiers actifs et **retraités**.

Si cette information venait à être confirmée, la section des retraités aurait pris une part prépondérante dans ce retour en arrière de La Poste.



DELEGATION NORD OUEST



Une Assemblée Générale empreinte de nos valeurs

C'est dans le cadre de «Vacancier Côte d'Opale» à MERLIMONT, que s'est déroulée, le 8 avril dernier, l'assemblée générale de notre délégation. Une trentaine d'adhérents étaient fidèles au rendez-vous. Seul le département de l'Aisne manquait à l'appel.

Emile BASSELET, délégué de la zone, a centré son intervention sur les efforts de recrutement nécessaires pour maintenir nos effectifs et assurer ainsi la pérennité de l'Amicale. En rappelant les modifications des structures de la POSTE, il n'a pas manqué de rappeler la nécessité d'adaptation du fonctionnement de l'Amicale. Dans un deuxième temps, le Délégué, a insisté sur la collaboration indispensable avec les actifs. Le niveau régional, préconisé par Emile semble être la meilleure solution. René DELRIEUX, ex-Président national, a abondé dans ce sens, souhaitant que les délégués régionaux prennent plus d'initiatives (organisations de réunions, de sorties) sans pour autant négliger les délégués

départementaux qui ont leur rôle à jouer au niveau du recrutement, de l'osmose départementale actifs / retraités, en particulier au moment important qu'est l'Assemblée générale. Enfin le rôle prépondérant des retraités dans le fonctionnement l'Amicale est souligné, les actifs de plus en plus sollicités, ne manquent pas de l'apprécier.

Marc DAIGNEAU, présent à cette assemblée, est revenu sur la suppression des avantages en nature et les démarches entreprises à ce sujet. Divers dossiers (problème des retraites, les grades disparus, la parité homme femme et l'arrêt Griesmar) ont été abordés lors de cette intervention.

Lucien HOCHEDÉZ, Président de la délégation NO, membre du bureau national, en charge du dossier RH est ensuite intervenu pour nous parler de l'évolution du réseau des bureaux de Poste. Il nous a aussi fait part du désarroi des Chefs d'Etablissement face à une hiérarchie exigeante mais aussi une entreprise aux projets tellement opaques ... En conclusion, il a terminé ses propos en liant étroitement « zones de vie » et restructuration du réseau à une diminution importante du nombre de Chefs d'Etablissement. L'Amicale ne pourra échapper à une ouverture aux adjoints, voire

à d'autres, pour renforcer les rangs selon Lucien.

A l'issue des interventions très riches, le Président National Marc DAIGNEAU, a remis à notre collègue

André D'HAUDT un cadeau en remerciement des nombreuses années passées au sein de notre association et pour son investissement dans des fonctions de responsabilité.

A la fin de nos travaux, nos convives, comme d'habitude, se réunissent autour de la table pour terminer cette journée avec les valeurs de notre association : amitié, convivialité et solidarité !

Le secrétaire de séance

Claude BAILLY

RHONE VALLEE



LES CHEFS D'ETABLISSEMENT RE-TRAITES INVITES CHEZ LE FACTEUR.

Les adhérents de la région Rhône Vallée se sont réunis en assemblée générale le 12 avril, à HAUTERIVES Drôme, localité célèbre par son palais du facteur CHEVAL. Plus de 30 participants avaient répondu à l'appel de Jo FERRAGNE, Délégué Régional. Jean COTTE, Délégué de Zone BRA avait fait le déplacement. Quant au Président National Marc DAIGNEAU, il avait tenu à honorer de sa présence cette réunion, malgré la distance.

Après un rappel de l'organisation territoriale en Bourgogne Rhône-Alpes (notons à ce sujet que dans la Loire, Maurice CHEVALIER remplace Adrien PERRAUD), le point a été fait sur la situation du nombre d'adhérents ainsi que sur la rentrée des cotisations (92,6 % de cotisations rentrées au 12 avril).

L'activité des délégations départementales reste limitée et l'organisation des réunions difficile. A noter que dans le Rhône, la Loire et la Drôme



André D'HAUDT (2° à partir de la gauche) passe la main à René HUTTIN (à ses côtés) comme vérificateur aux comptes de l'ACE



me, l'assemblée générale des actifs a donné l'occasion de se réunir, un processus à encourager. Il est rappelé que le délégué départemental des retraités fait partie, statutairement, du bureau des actifs. Comme Gérard LEMAIRE dans la Drôme, il peut même y assurer une fonction (au cas particulier celle de trésorier).

Dans son intervention, Jean COTTE, Délégué de Zone BRA, a insisté sur l'importance qu'il y avait à développer les relations entre actifs et retraités au niveau départemental, pour favoriser l'adhésion des Chefs d'Établissement qui quittent la vie active. Par ailleurs, il s'est fixé comme objectif, d'intensifier les contacts entre régions au sein de sa zone.

Le Président National de la section des Retraités, Marc DAIGNEAU, a abordé différents thèmes : un effectif au niveau national stable, une rentrée des cotisations encourageante, des structures de l'amicale qu'il n'est pas prévu - dans l'immédiat - de modifier malgré les perpétuelles évolutions de

La Poste. Il a tenu à souligner l'importante participation des retraités dans le fonctionnement logistique de l'Amicale. Il s'inquiète également du futur paiement de nos retraites, avec une interrogation vers le basculement de celles-ci dans le régime général. Enfin, il a fait le point sur les actions menées ces derniers temps (grades disparus, arrêt «GRIESMAR», suppression des avantages en nature)

Michel ANGLEVIEL, Président de l'ANR de la Drôme, ancien chef d'établissement, a présenté son association et les actions qu'elle mène et qui sont proches de celles de l'ACE, ce qui reflète bien la complémentarité qu'il peut y avoir

entre les deux organisations.

La clôture de la réunion revint à Monsieur Gabriel BIANCHERI, député-maire de HAUTERIVES, qui a fait un brillant exposé sur le palais du Facteur CHEVAL. Un palais que les conjoints accompagnants ont eu le plaisir de découvrir ou de revoir.

En principe, le 4 avril, le Rhône organisera la prochaine assemblée régionale de 2006.

Jo FERRAGNE



Hauterives : le palais idéal du facteur Cheval

HOMMAGE À UN AMI QUI S'EN EST ALLÉ

Eugène BARNIER, ancien Délégué Régional de PACA, nous a quittés. Il est décédé le vendredi 6 Mai, deux jours après que l'Amicale, dans laquelle il avait exercé avec tact et brio ses responsabilités, ait tenu son Congrès National à Roquebrune Cap Martin.

Il s'était attaché, après de nombreuses affectations tant en métropole qu'en Algérie, au beau département des Alpes Maritimes où il assura de 1972 à 1982 la direction du Bureau de Cagnes sur Mer Principal.

Parti à la retraite fin 1982, il aura été l'un des artisans du rapprochement opéré dans notre région entre anciens Chefs d'Établissement de la Poste et de France Télécom. Il organisait, aidé de quelques amis, des réunions annuelles très appréciées, déplorant souvent que nos amis télécommunicants fussent plus nombreux que nous.

Durant sa courte et douloureuse maladie, nous nous sommes efforcés, bien que nous le sachions très entourés, de

l'aider et de l'encourager. Notre Délégué départemental Jean GABERT et son épouse auront, à ce titre été exemplaires. Qu'ils soient vivement remerciés.

Lors de ses obsèques, célébrées le mardi 10 Mai, ses amis ont tenu, en présence de ses enfants et petits enfants, à lui rendre un hommage émouvant.

Josette BARNIER, son épouse, que beaucoup d'entre nous connaissent et apprécient, n'a pu participer aux cérémonies, en raison de son état de santé.

Jean AGULLO

NDLR : Liace Magazine rendra hommage à deux militants de l'Amicale disparus récemment : Paul CAMAIL, Délégué Régional des retraités de Midi Pyrénées, et Claude RAYMOND, à qui l'amicale doit beaucoup, puisqu'il fut un des initiateurs de l'assurance de responsabilité pénale.

«INFORMER, COORDONNER, HARMONISER» : COMITÉ DE VEILLE ACE/ AMICALE DES CADRES RETRAITÉS DE FRANCE TÉLÉCOM

Pour la première fois, s'est déroulée une rencontre commune entre l'ACE et l'ACR afin de tenir un «comité de veille»

Le but de ce «Comité de veille» consiste à informer mutuellement les deux amicales, à coordonner et à harmoniser, chaque fois que possible les positions et les actions de deux amicales «sœurs».

Cette réunion s'est tenue à Paris-Bonne-Nouvelle dans les locaux de l'ACR le 13 avril 2005

Etaient présents :

- Pour l'ACE/Retraités : Marc DAIGNEAU, Raymond DORE.
- Pour l'ACR : Henri BERT, Gérard PAIN.

Un rapide tour d'horizon des problèmes communs a mis en évidence en particulier les points suivants :

I) Suppression de la gratuité de la carte bleue pour tous et, pour les postiers, de l'abonnement téléphonique.

Les différentes «compensations» proposées, carte ADISPO ou prime de fidélité CCP pour les postiers, demeurent largement insuffisantes et bien en-deça des avantages supprimés !

Les actions entreprises : Lettres ouvertes dans les journaux respectifs et carte postale à caractère

«humoristique» envoyée au président de la Poste (environ 2000 exemplaires) n'ont malheureusement pas permis, pour l'instant, un réexamen de cette affaire ...

Cependant, Marc DAIGNEAU signale l'existence d'un cas qui pourrait faire jurisprudence ? La Cour de Cassation a estimé dans un arrêt du 30 novembre 2004, (Cour de Cass.Soc. N°2296 FSPB) que l'avantage (il s'agissait en l'occurrence d'une prime annuelle) consenti volontairement au retraité postérieurement au départ à la retraite, constitue un avantage de retraite sur lequel l'employeur ne peut revenir...

Il faut donc savoir si la gratuité de la C.B et/ou de l'abonnement téléphonique peut être assimilée à une prime annuelle de retraite ? Marc DAIGNEAU a posé la question à des instances juridiques compétentes. À suivre...

II) La parité homme/femme en matière de bonification d'annuités pour enfants. (Arrêt Griesmar)

Il existe trois cas différents :

a) Ceux qui, partis à la retraite depuis le 28 mai 2003, relèvent de la loi «FILLON». Ils doivent pour pouvoir prétendre à la bonification avoir eu une interruption d'activité d'au moins deux mois pour chaque enfant pendant son jeune âge. C'est la

stricte application de la parité entre hommes et femmes.

b) Ceux qui ont pu demander la révision de leur pension moins d'un an après la réception de leur titre de pension et avant le 28 mai 2003. Dans ces cas là, il semble que la jurisprudence GRIESMAR s'applique.

c) Et puis tous les autres depuis 1990, dont les recours ont été rejetés car déposés plus d'un an après l'attribution de la pension. On ne pouvait déposer de requête avant que la juridiction européenne ne se soit prononcée !

Il existe cependant des possibilités de recours en particulier au niveau des instances juridiques européennes. L'ANR qui s'est engagée sur ce dossier, pourrait utilement être sollicitée en vue d'une action commune.

Il a donc été décidé que nos deux amicales cosigneraient une lettre à Madame Le GOFF, présidente de l'ANR pour relancer cet important dossier.

Après avoir largement échangé sur plusieurs sujets d'intérêt commun, les deux délégations sont convenues de se retrouver à l'automne (octobre ou novembre à l'occasion de la réunion de leur instance statutaire BN ou CG) sans doute à Cachan.